

DEPUIS 2012, LES SOCIALISTES ET LA GAUCHE AGISSENT POUR REDRESSER NOTRE PAYS,
RENFORCER LES PROTECTIONS ET OUVRIR DE NOUVEAUX DROITS.
LES RÉFORMES ENGAGÉES PORTENT AUJOURD'HUI LEURS FRUITS.

UNION BANCAIRE EN EUROPE: PRÉVENIR LES CRISES FINANCIÈRES

PROTÉGER LES ÉPARGNANTS

LE DIAGNOSTIC

La crise financière de 2008 a montré que la faillite d'une banque pouvait en entraîner d'autres. La zone Euro est d'autant plus exposée que l'interdépendance est forte entre ses pays membres. Il était par conséquent nécessaire de créer une Union bancaire capable de centraliser la surveillance des banques de la zone euro afin de protéger les épargnants et rétablir la confiance du secteur bancaire, préalable au soutien de la croissance en UE.

LE SENS DE NOTRE ACTION

Renforcer le bilan des banques et assurer une meilleure surveillance pour résoudre plus facilement les futures crises sans recourir à l'argent des contribuables. Empêcher que les crises bancaires se transforment en crise des dettes souveraines.

QUI EST CONCERNÉ ?

La Banque Centrale Européenne et les quelques 6 000 banques de la zone euro.

QUELS OBJECTIFS ?

Mettre en œuvre des règles communes à l'ensemble du secteur bancaire européen pour prévenir les risques et gérer de façon harmonisée les défaillances.

QUELLE CONCERTATION ?

Le Sommet européen de la zone euro en juin 2012 a acté la création d'une Union bancaire.

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Le mécanisme de supervision unique (MSU) est à l'œuvre depuis le 4 novembre 2014. Le mécanisme de résolution unique (MRU) est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

ÉLÉMENTS CLÉS

L'UNION BANCAIRE S'APPUIE SUR TROIS PILIERS :

►► LE MÉCANISME DE SUPERVISION UNIQUE (MSU)

- La BCE est l'autorité de surveillance de l'ensemble des banques de la zone euro (*une mission qui va plus loin que ses prérogatives initiales*)
- Elle établit un examen approfondi de la qualité des actifs.
- Des tests de résistances ont été effectués visant à évaluer la capacité de résistance des banques européennes lorsque la conjoncture devient défavorable.
- Les banques doivent respecter un ratio de fonds propres de 7% voire davantage (+1% à 3,5%) pour les banques présentant des risques systémiques.

►► LE MÉCANISME DE RÉSOLUTION UNIQUE

- En cas de faillite d'une banque, il permet de solliciter les actionnaires et les créanciers plutôt que les États pour éviter l'explosion des dettes publiques lors d'une crise bancaire.
- Il s'agit d'une procédure de « *bail-in* », c'est-à-dire qu'une banque européenne au bord de la faillite devra d'abord faire appel à ses actionnaires pour sortir de son marasme, mais aussi à ses déposants détenant plus de 100 000 euros dans ses livres de compte et aux propriétaires d'obligations.
- Lorsque toutes les solutions internes ont été utilisées, l'établissement en faillite peut se tourner vers le fonds de résolution unique (FRU) abondé par le secteur bancaire européenne.
- Les États n'interviennent donc qu'en dernier ressort.

►► LE FONDS EUROPÉEN DE GARANTIE DES DÉPÔTS BANCAIRES

- Il n'est encore qu'au stade de projet à cause des réticences allemandes à mutualiser un fond commun.
- Il permettrait d'offrir une couverture supérieure et plus uniforme à l'ensemble des épargnants au sein de l'Union bancaire.

QUELS RÉSULTATS ?

Les tests opérés dans le cadre du MSU

ont permis de
**RESTAURER LA CONFIANCE
DANS LES BANQUES DE L'UE.**

DEPUIS ?



POUR QUI ?



LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE ET LES QUELQUES 6 000 BANQUES DE LA ZONE EURO

OBJECTIFS



ASSURER UNE MEILLEURE SURVEILLANCE POUR RÉSOUDRE PLUS FACILEMENT LES FUTURES CRISES SANS RECOURIR À L'ARGENT DES CONTRIBUABLES



METTRE EN ŒUVRE DES RÈGLES COMMUNES À L'ENSEMBLE DU SECTEUR BANCAIRE EUROPÉEN

COMMENT ?



LE MÉCANISME DE SUPERVISION UNIQUE (MSU)

- ▶ LA BCE EST L'AUTORITÉ DE SURVEILLANCE DE L'ENSEMBLE DES BANQUES DE LA ZONE EURO
- ▶ DES TESTS DE RÉSISTANCES POUR ÉVALUER LA CAPACITÉ DE RÉSISTANCE DES BANQUES EUROPÉENNES LORSQUE LA CONJONCTURE DEVIENT DÉFAVORABLE



LE MÉCANISME DE RÉOLUTION UNIQUE

- ▶ EN CAS DE FAILLITE D'UNE BANQUE, IL PERMET DE SOLLICITER LES ACTIONNAIRES ET LES CRÉANCIERS PLUTÔT QUE LES ÉTATS
- ▶ LORSQUE TOUTES LES SOLUTIONS INTERNES ONT ÉTÉ UTILISÉES, L'ÉTABLISSEMENT EN FAILLITE PEUT SE TOURNER VERS LE FONDS DE RÉOLUTION UNIQUE (FRU) ABONDÉ PAR LE SECTEUR BANCAIRE EUROPÉENNE LA CONJONCTURE DEVIENT DÉFAVORABLE
- ▶ LES ÉTATS N'INTERVIENNENT DONC QU'EN DERNIER RESSORT

RÉSULTATS



LES TESTS OPÉRÉS DANS LE CADRE DU MSU ONT PERMIS DE RESTAURER LA CONFIANCE DANS LES BANQUES DE L'UE

LE CONSTAT



LA CRISE FINANCIÈRE DE 2008 A MIS EN AVANT LES DANGERS DE LA CONTAGION À L'ENSEMBLE DU SYSTÈME BANCAIRE



CRÉER UNE UNION BANCAIRE CAPABLE DE CENTRALISER LA SURVEILLANCE DES BANQUES DE LA ZONE EURO AFIN DE PROTÉGER LES ÉPARGNANTS

